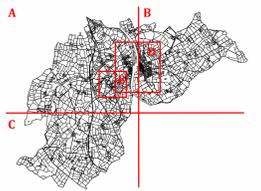




# PLU

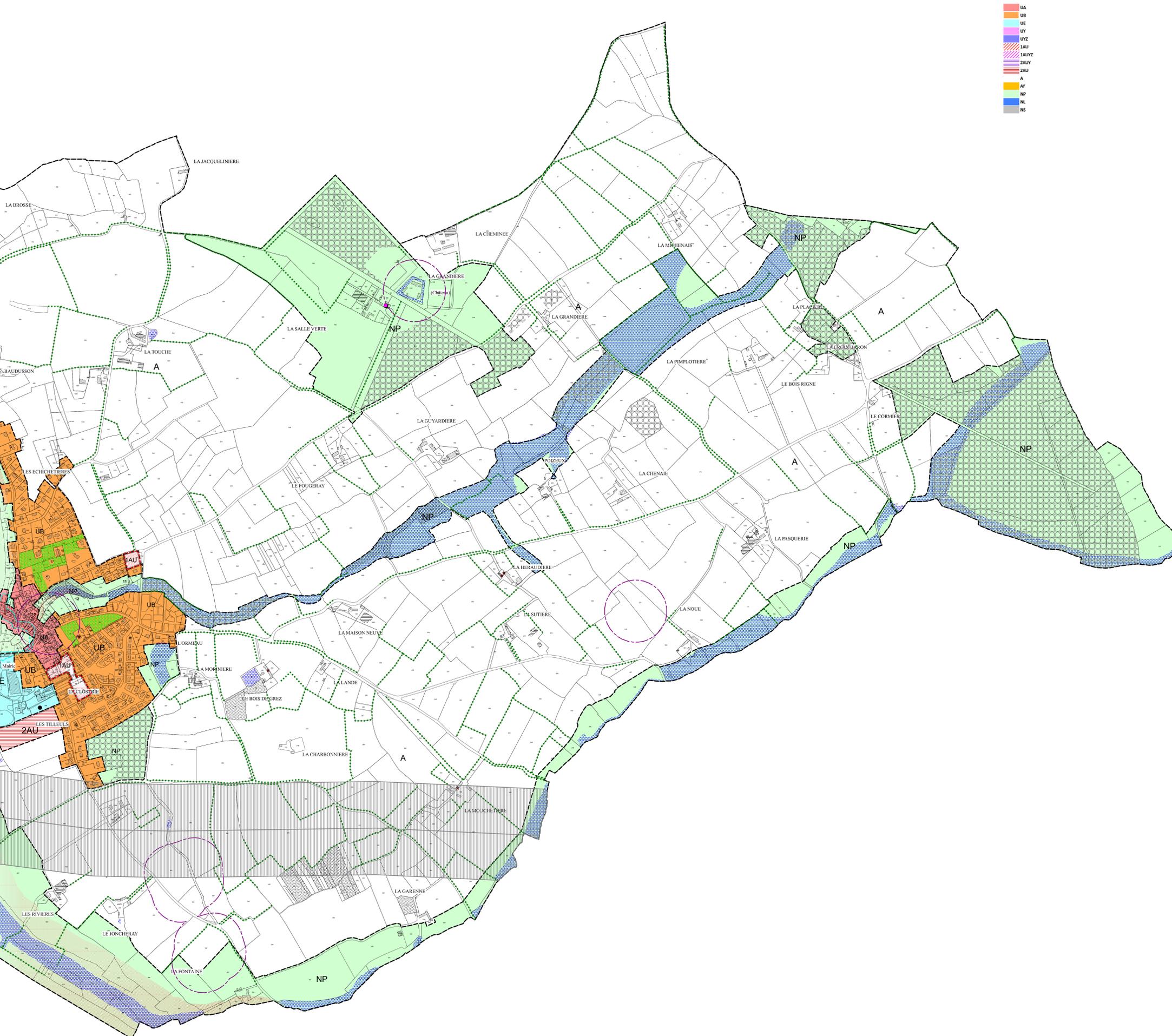
Révision N°1



## P 5 : PLAN DE ZONAGE (B)

Révision du PLU - 1  
 Présentée par délibération du Conseil Municipal le 28 Août 2017  
 Arrêtée par délibération du Conseil Municipal le 07 décembre 2020  
 Enquête publique du 31/05/2021 au 02/07/2021  
 Approuvée par délibération du Conseil Communautaire le 24/02/2022  
 Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 24/02/2022

Le Président :



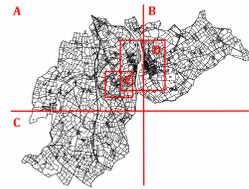
- 1 [Symbol] Limites de zones
- [Symbol] Emplacements réservés (ER) et numéro d'opération
- [Symbol] Eléments de patrimoine protégés (Application de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
- [Symbol] Bois protégés au titre des Espaces Boisés Classés (article L.113-1 du Code de l'Urbanisme)
- [Symbol] Bois protégés au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- [Symbol] Haies bocagères, protégées au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- [Symbol] Parc à préserver au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- [Symbol] Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L. 151-11 2 ème alinéa du Code de l'urbanisme
- [Symbol] Zones de présomptions archéologiques
- [Symbol] Zones humides/Inventaire DM'Eau - 2010
- [Symbol] Bande affectée par le bruit (de 250 m : D 775)
- [Symbol] Recul de l'urbanisation à respecter pour la D 775 en application de l'article L.111.6 du Code de l'Urbanisme
- [Symbol] Recul de l'urbanisation à respecter pour la D 775 ayant fait l'objet d'un dossier L.111.6/L.111.1.4 (annexé au présent dossier de PLU)
- [Symbol] Limite de la zone inondable (zone rouge, PPRI Oudon/Mayenne)
- [Symbol] Limite de la zone Bleue (PPRI Oudon/Mayenne)
- [Symbol] Secteurs soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- [Symbol] Servitudes I1- I3 : Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz  
Implantation et passage des canalisations de transport de gaz
- Terrain permettant la halte de courte durée pour les gens du voyage

### Emplacements réservés

Numéro	Opération	Destinataire	Surfacem2
1	Création d'accès à la vallée	Commune	557
2	Création d'un accès et de places de stationnement	Commune	749
3	Création d'un parc de stationnements	Commune	443
4	Création d'un parc de stationnements	Commune	640
5	Elargissement et sécurisation de carrefour	Commune	155
6	Création d'un accès	Commune	265
7	Création d'une liaison douce	Commune	3 300
8	Création d'une liaison douce	Commune	2 643
9	Création d'une liaison douce	Commune	4 408
10	Création d'une liaison douce	Commune	63
11	Création d'une liaison douce	Commune	144
12	Création d'une liaison douce	Commune	5 244
13	Création d'une liaison douce	Commune	2 777
14	Création d'une liaison douce	Commune	1 491
15	Création d'une liaison douce	Commune	6 068
16	Création d'une liaison douce	Commune	943
17	Création d'une liaison douce	Commune	4 014
18	Création d'une liaison douce	Commune	7 909
19	Création d'une liaison douce	Commune	3 998
20	Création d'une liaison douce	Commune	885
21	Création d'une liaison douce	Commune	1 989

# PLU

Révision N°1



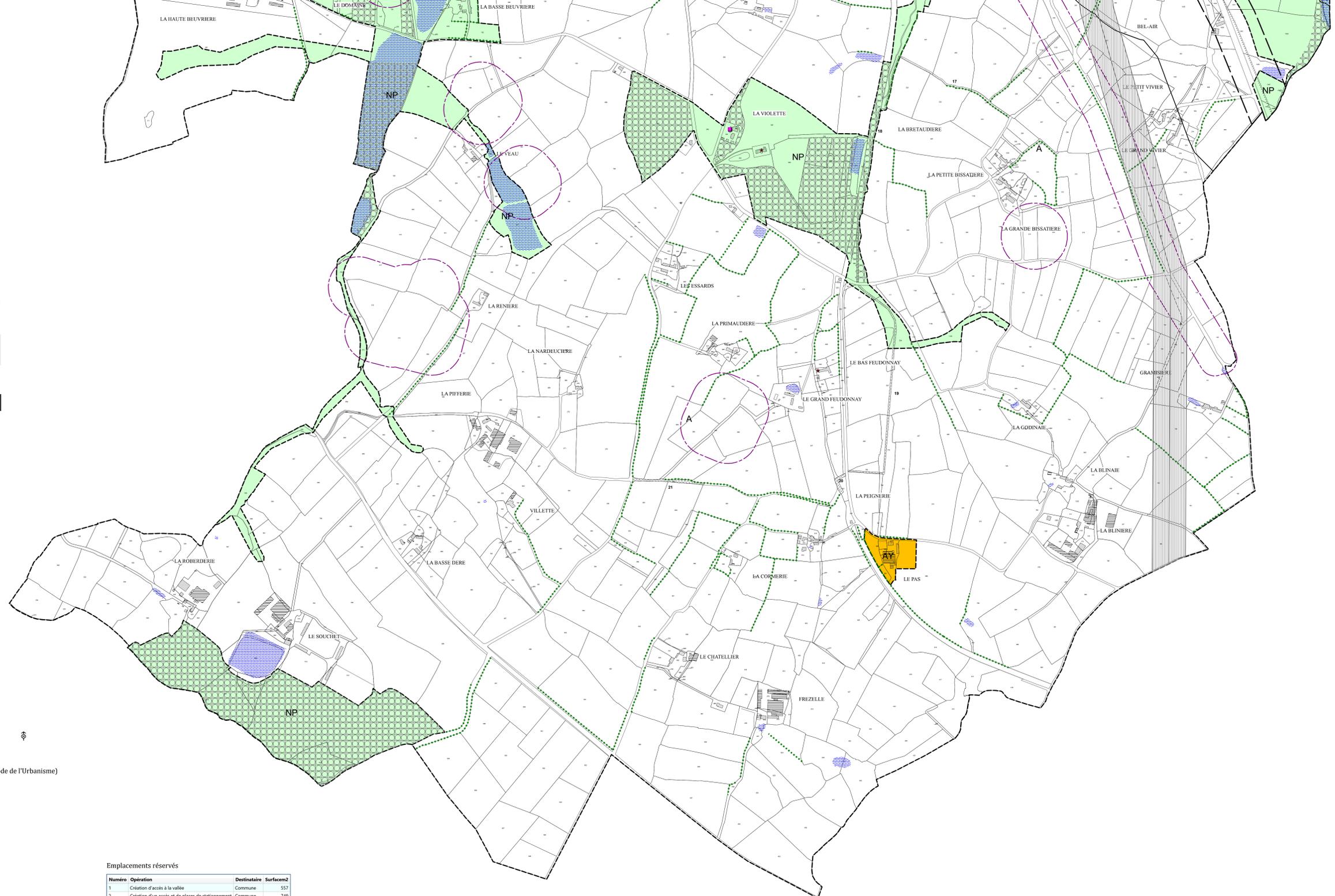
## P 5 : PLAN DE ZONAGE (C)

Révision du PLU - 1  
Prescrite par délibération du Conseil Municipal le 28 Août 2017  
Arrêtée par délibération du Conseil Municipal le 07 décembre 2020  
Enquête publique du 31/05/2021 au 02/07/2021  
Approuvée par délibération du Conseil Communautaire le 24/02/2022  
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 24/02/2022.

Le Président :



- UA
- UB
- UE
- UY
- UYZ
- 1AU
- 1AUZ
- 2AU
- 2AU
- A
- AY
- NP
- NL
- NS



- 1 [Symbol] Limites de zones
- [Symbol] Emplacements réservés (ER) et numéro d'opération
- [Symbol] Éléments de patrimoine protégés (Application de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
- [Symbol] Bois protégés au titre des Espaces Boisés Classés (article L.113-1 du Code de l'Urbanisme)
- [Symbol] Bois protégés au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- [Symbol] Haies bocagères, protégées au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- [Symbol] Parc à préserver au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- [Symbol] Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L. 151-11 2ème alinéa du Code de l'urbanisme
- [Symbol] Zones de présomptions archéologiques
- [Symbol] Zones humides/Inventaire DM'Eau - 2010
- [Symbol] Bande affectée par le bruit (de 250 m : D 775)
- [Symbol] Recul de l'urbanisation à respecter pour la D 775 en application de l'article L.111.6 du Code l'Urbanisme
- [Symbol] Recul de l'urbanisation à respecter pour la D 775 ayant fait l'objet d'un dossier L.111.6/L.111.4 (annexé au présent dossier de PLU)
- [Symbol] Limite de la zone inondable (zone rouge, PPRI Oudon/Mayenne)
- [Symbol] Limite de la zone Bleue (PPRI Oudon/Mayenne)
- [Symbol] Secteurs soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

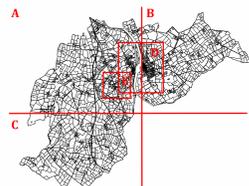
Emplacements réservés

Número	Opération	Destinataire	Surfacem2
1	Création d'accès à la vallée	Commune	557
2	Création d'un accès et de places de stationnement	Commune	749
3	Création d'un parc de stationnements	Commune	443
4	Création d'un parc de stationnements	Commune	640
5	Élargissement et sécurisation de carrefour	Commune	155
6	Création d'un accès	Commune	285
7	Création d'une liaison douce	Commune	3 300
8	Création d'une liaison douce	Commune	2 643
9	Création d'une liaison douce	Commune	4 408
10	Création d'une liaison douce	Commune	63
11	Création d'une liaison douce	Commune	144
12	Création d'une liaison douce	Commune	5 244
13	Création d'une liaison douce	Commune	2 777
14	Création d'une liaison douce	Commune	1 491
15	Création d'une liaison douce	Commune	6 068
16	Création d'une liaison douce	Commune	943
17	Création d'une liaison douce	Commune	4 014
18	Création d'une liaison douce	Commune	7 909
19	Création d'une liaison douce	Commune	3 998
20	Création d'une liaison douce	Commune	885
21	Création d'une liaison douce	Commune	1 989

- [Symbol] Servitudes I1- I3 : Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz  
Implantation et passage des canalisations de transport de gaz
- [Symbol] Terrain permettant la halte de courte durée pour les gens du voyage

# PLU

Révision N°1



## P 5 : PLAN DE ZONAGE (D/E)

Révision du PLU - 1  
Prescrite par délibération du Conseil Municipal le 28 Août 2017  
Arrêtée par délibération du Conseil Municipal le 07 décembre 2020  
Enquête publique du 31/05/2021 au 02/07/2021  
Approuvée par délibération du Conseil Communautaire le 24/02/2022

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 24/02/2022

Le Président :



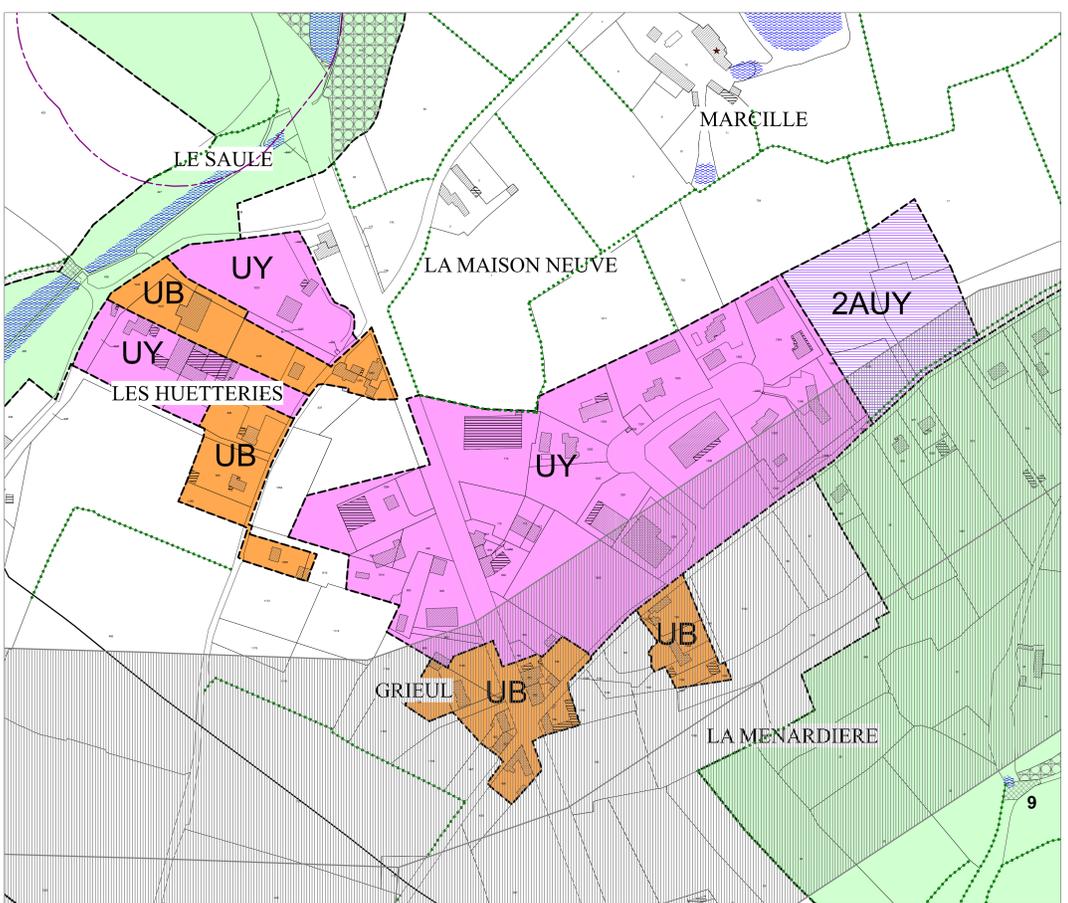
Echelle : 1/2000ème



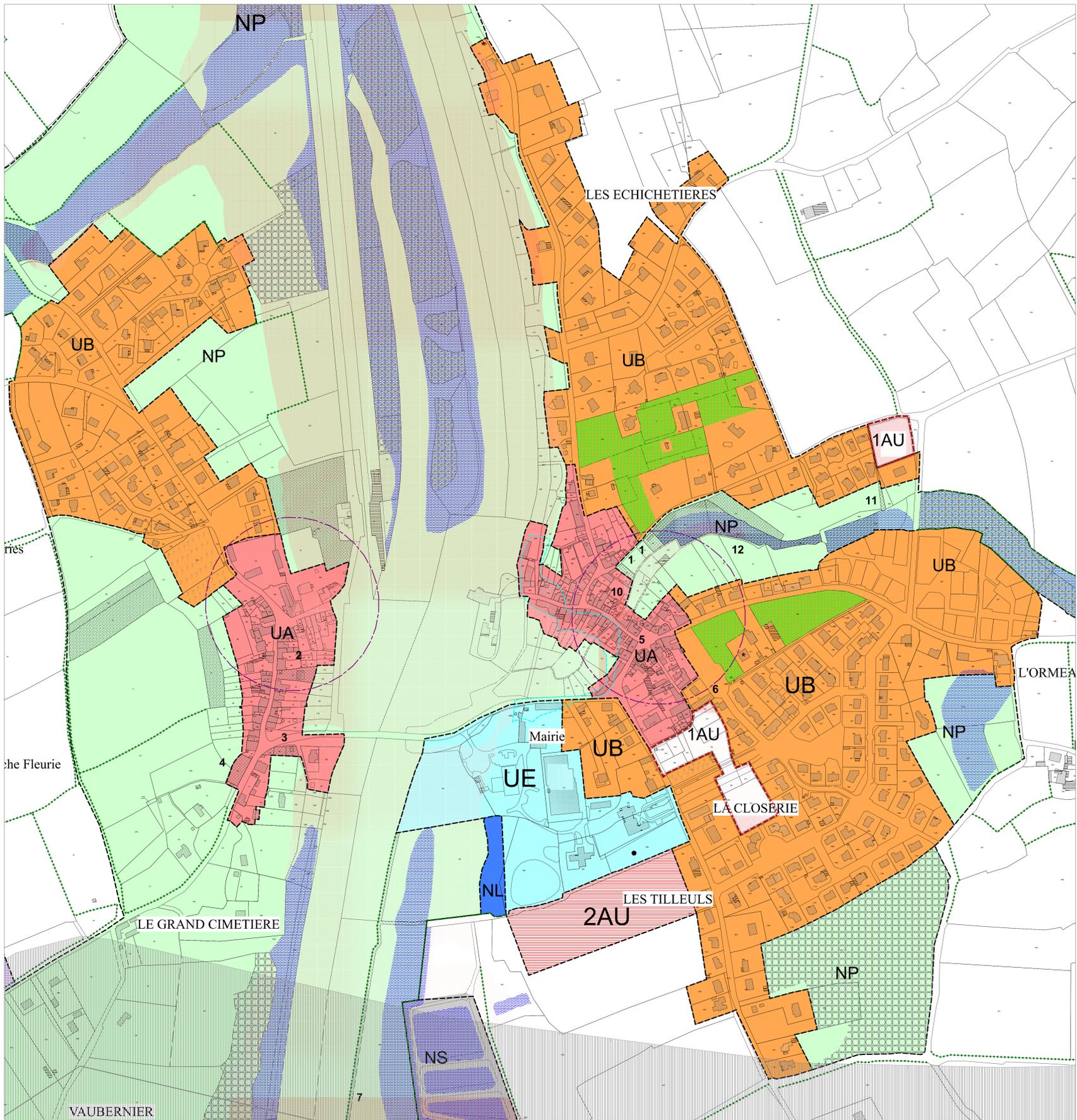
- 1 Limites de zones
- Emplacements réservés (ER) et numéro d'opération
- Éléments de patrimoine protégés (Application de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Bois protégés au titre des Espaces Boisés Classés (article L.113-1 du Code de l'Urbanisme)
- Bois protégés au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Haies bocagères, protégées au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Parc à préserver au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L. 151-11 2 ème alinéa du Code de l'urbanisme
- Zones de présomptions archéologiques
- Zones humides/Inventaire DM'Eau - 2010
- Bande affectée par le bruit (de 250 m : D 775)
- Recul de l'urbanisation à respecter pour la D 775 en application de l'article L.111.6 du Code l'Urbanisme
- Recul de l'urbanisation à respecter pour la D 775 ayant fait l'objet d'un dossier L.111.6/L.111.1.4 (annexé au présent dossier de PLU)
- Limite de la zone inondable (zone rouge, PPRI Oudon/Mayenne)
- Limite de la zone Bleue (PPRI Oudon/Mayenne)
- Secteurs soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Servitudes I1- I3 : Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz
- Implantation et passage des canalisations de transport de gaz
- Terrain permettant la halte de courte durée pour les gens du voyage

Numero	Opération	Destinataire	Surfacem2
1	Création d'accès à la vallée	Commune	557
2	Création d'un accès et de places de stationnement	Commune	749
3	Création d'un parc de stationnements	Commune	443
4	Création d'un parc de stationnements	Commune	440
5	Elargissement et sécurisation de carrefour	Commune	155
6	Création d'un accès	Commune	265
7	Création d'une liaison douce	Commune	3 300
8	Création d'une liaison douce	Commune	2 643
9	Création d'une liaison douce	Commune	4 408
10	Création d'une liaison douce	Commune	63
11	Création d'une liaison douce	Commune	144
12	Création d'une liaison douce	Commune	5 244
13	Création d'une liaison douce	Commune	2 777
14	Création d'une liaison douce	Commune	1 491
15	Création d'une liaison douce	Commune	6 068
16	Création d'une liaison douce	Commune	943
17	Création d'une liaison douce	Commune	4 014
18	Création d'une liaison douce	Commune	7 909
19	Création d'une liaison douce	Commune	3 998
20	Création d'une liaison douce	Commune	885
21	Création d'une liaison douce	Commune	1 989

- UA
- UB
- UE
- UY
- UYZ
- 1AUZ
- 2AUZ
- A
- AY
- NP
- NL
- NS



GRIEUL



AGGLOMERATION